Compte-rendu de la séance du 17 octobre 2019

La séance est ouverte à 18h30.

Présents :

Les représentants de la Mairie : M. Voy (maire).

DDEN : M. Gautreau

Les enseignants : Mmes Morier, Moreau, Gonord, Claveau, Gaillard et Luque, M. Fumeron (stagiaire) .

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Bachelier, Bertin, Lumineau, Mahu, Renelier, Retailleau.

ATSEM : Mmes Robin et Boutet .

Excusées : Mme Clisson (Inspectrice Départementale) ; Les membres du RASED ; Mmes Berthaud, Gauthier, Grellier V et Thébault (représentants des parents d'élèves), Mme Monnier (responsable du restaurant scolaire), Mme Gaudin-Lesurtel
(adjointe au maire), Mmes Bonnet-Guilleux, Garnier (enseignantes) et Mme Racaud (ATSEM).

Madame Luque souhaite la bienvenue aux nouvelles personnes et rappelle le rôle du conseil d'école. Elle signale aussi que les parents suppléants sont invités comme les parents titulaires mais que si vote il y a, seuls les titulaires auront le droit de vote ou le suppléant du titulaire absent.

1) Résultat des élections du 11 octobre 2019

223 inscrits ; 142 votants ; 19 bulletins blancs ou nuls soit 63,67% de votants.

Mme Luque donne la liste des parents titulaires : Mmes Bachelier, Berthaud, Bertin, M. Ferjou, Mmes Lumineau et Mahu ; les suppléants sont : M. Chausseau Mmes Gauthier, Grellier, Renelier, Retailleau et Thébault.

2) La sécurité

Depuis le début de l'année scolaire, deux exercices ont été effectués.

-Le premier, le 26 septembre, un exercice d'incendie, dont le déroulement s'est effectué sans incident en 3 minutes .

-Le second, le 4 octobre, un exercice intrusion où toutes les classes se sont confinées à l'intérieur. Les élèves de toutes les classes se sont cachés en silence sous leur table.

L'alerte doit être donnée à plusieurs endroits du bâtiment principal pour être entendu par tous.

Mme Bachelier nous informe de l'existence de bippers avec des commandes individuelles permettant de donner l'alerte ; le prix est d'environ 150 à 200€ l'unité.

3) Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école qui fait référence au règlement départemental est sensiblement le même que celui rédigé l'an passé.

Le règlement intérieur de l'école, ainsi que la charte de la laïcité seront publiés sur le site de l'école ; les parents devront signer un coupon mentionnant qu'ils en ont bien pris connaissance ; seuls les parents qui en feront la demande auprès de la directrice recevront un support papier.

Après lecture des différents points, l'assemblée reconnaît ce règlement et le vote à l'unanimité.

Mme Luque interroge les membres de ce conseil sur le support souhaité du compte-rendu ; ils souhaitent tous qu'il leur soit envoyé par mail et ne pas avoir de support papier.

4) <u>Effectifs et répartition</u>

A ce jour, sont inscrits à l'école :

26 TPS/PS : 19 PS et 7 TPS qui rentreront en janvier avec Mme Gaillard aidée par Mme Boutet.

28 MS/GS : 19 MS et 9 GS avec Mme Gonord aidée par Mme Robin.

28 GS/CE1 : 15 GS et 13 CE1 avec Mme Moreau aidée le matin par Mme Racaud.

28 CP/CE1 : 16 CP et 12 CE1 avec Mme Claveau et le mardi Mme Garnier.

27 CE2/CM1 : 19 CE2 et 8 CM1 avec Mme Luque et le jeudi ainsi qu'un mercredi matin par mois Mme Garnier.

28 CM1/CM2 : 6 CM1 et 22 CM2 avec Mme Morier.

Soit un total de 165 élèves dont 159 sans les TPS

Mme Luque informe qu'une élève de GS de la classe de Mme Moreau déménage et ne sera donc plus scolarisée dans notre établissement à partir du 4 novembre 2019.

L'équipe est complétée par une AVS, Mme Maingron Michèle qui intervient toutes les matinées auprès d'un élève de CE2 et de CM1 dans la classe de Mme Luque. Et une personne en emploi civique, Mme Dufourneau Maëva qui devrait débuter son contrat le lundi 4 novembre.

5) <u>Projets pour l'année : Le thème de l'année est : « Les couleurs ».</u>

a) **Le site de l'école** des articles sont ajoutés régulièrement sur le site de l'école, que les parents peuvent consulter à loisirs.

b) **USEP** : Deux à trois rencontres sportives par classe avec d'autres écoles programmées au cours de l'année. Prêt de matériel sportif par période. Mme Luque, au nom de toute l'équipe enseignante remercie la communauté de communes de participer au financement de cette association.

c) **La journée du sport à l'école** : le mercredi 25 septembre tous les élèves ont fait des ateliers sportifs.

d) **Un cycle hand et rugby :** pour les CE2 et CM, le cycle hand s'est terminé et celui de rugby se déroulera en 2020.

e) **Piscine** : Les élèves du CP au CE2 vont au centre aquatique de Parthenay les jeudis après-midis de mars à juin. Des parents agrémentés nous accompagnent, nous les en remercions.

f) **Gym petits** pour les élèves de PS et de MS.

g) **La récolte du miel :** s'est faite le vendredi 20 septembre avec la classe de CP/CE1, l'équipe pédagogique remercie la municipalité du Tallud de nous associer à cette action.

h) **Le tri sélectif :** en continuité avec ce qui a été fait l'année dernière, les élèves de CE1 ont eu une animation sur les nouvelles consignes de tri sélectif.

i) **Ecole et cinéma :** Tous les élèves se verront présenter 3 projections cinématographiques au cinéma « Le Foyer » de Parthenay.

j) **Spectacle de Noël** : un spectacle autour du recyclage sera offert par l'APE pour tous les enfants, sur temps scolaire le mardi 17 décembre.

k) **Fête de fin d'année** programmée le vendredi 26 juin.

l) **Eco-Ecole,** toutes les classes sont investies dans une opération de tri de bouchons, piles et papiers qui seront recyclés. Diverses actions seront menées au cours de l'année dont le pilotage sera effectué par les délégués éco-école sur le thème de la solidarité.

m) **La commémoration du 11 novembre**, Les classes de Mmes Luque et Morier ont travaillé sur la Grande Guerre et les enfants ont été invités à venir lire un poème.

n) **Les petites bêtes :** Les élèves de CE1 auront une animation proposée par le syndicat mixte de la vallée du Thouet autour des milieux humides et la rivière.

o) **Les délégués de classe**, le 11 octobre les élèves à partir de la GS ont élu des délégués de classe afin de réfléchir sur la vie de l'école ; les séances de concertation se tiendront avec Mme Luque sur ces temps de décharge régulièrement.

p) **USEP'Athlon:** Pour les enfants de la GS au CE1, il s'agit d'une rencontre de masse sur des activités sportives type « raid ».

q) **La semaine du goût:** tous les enfants ont été mélangés en 6 groupes qui ont chacun cuisiné une recette en fonction de sa couleur. Le lendemain, les enfants ont goûté chacune des 6 préparations.

r) **Projet artistique:** toutes les classes vont participer à créer des œuvres plastiques avec l'artiste Marz et un vernissage sera organisé à l'école pour partager un moment convivial tout en découvrant le travail des enfants.

Ces activités sont financées par la Communauté de communes, la municipalité du Tallud, l'APE et l'association USEP de l'école.

6) Cotisation USEP

Actuellement le montant des cotisations est de 12 € pour un enfant, 18 € pour deux enfants et 24 € pour trois enfants. Il est décidé que les montants resteront les mêmes pour cette nouvelle année. Rappel, cette cotisation sert à couvrir des frais tels que les adhésions à l'USEP, les transports, les différents projets pédagogiques, l'achat d'ingrédients pour la cuisine, quelques matériaux et autres…

7) Le projet d'école

Une lecture est faite du bilan des actions 2018/2019. Les axes de travail et les actions prévues sont présentés aux membres du
conseil et votés à l'unanimité.

8) Les travaux d'automne

La liste est lue et les demandes expliquées et discutées.

9) Divers

Aucune question diverse n'a été transmise à la directrice. M. Voy informe que dans le cadre du CMJ, Mme Geoffrion viendra bientôt vers nous pour mettre en place ce conseil. M.le Maire, informe aussi que la transhumance passera par Le Tallud le jeudi 20 mai.
M. Gautreau, DDEN, s'interroge sur l'avancée d'une sonnette électrique demandée depuis plusieurs années, Mme Luque répond que c'est en cours, que le service technique de la Communauté de Communes lui a indiqué qu'ils devraient installer celle qui était à l'école Montgazon.

Mme Luque tient à remercier très sincèrement la municipalité, l'APE et la très grande majorité des parents avec lesquels les relations sont en toute confiance et cordiales. Elle remercie aussi les élus et employés municipaux pour leur investissement au sein de l'école, notamment quand on a fait appel à eux pour déménager la classe de Mme Morier, aller chercher des étagères de bibliothèque qui nous ont été données par Canopé de Niort et aussi pour l'aménagement de la bibliothèque de l'école dans l'ancienne classe de Mme Morier.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école se termine à 19h30.

Secrétaire de séance	Représentant des parents	M. le maire	Directrice de l'école
Mme Gaillard	Mme Bertin	M. Voy	Mme Luque

MAIRIE du TALLUD 79 (Deux-Sèvres)